



# Informations des représentants UNSa Aérien du CSE de la DGI CSE du 28 septembre 2022 L'essentiel à retenir



28 septembre 2022

Pendant l'ouverture de la session par le directeur de la DGI, des salariés ont envahi la session pour informer l'entreprise de leurs revendications voire même de leurs souffrances.

- Salaires qui ne suivent pas l'inflation depuis plusieurs années,
- Difficultés à subvenir à leurs besoins,
- Manque de reconnaissance de leurs spécificités métiers,
- Sous-effectifs dans les équipes et ce, bien avant les PDV, ...

L'UNSa Aérien SNMSAC porte ces revendications, entre autres, depuis plusieurs années.

**Inflation : Intenable pour les salariés**  
Acte 1 : Compenser l'inflation  
Acte 2 : reconnaître à leur...

**RECONNAISSANCE DES SPECIFICITES DE LA DEA**  
Le 28 juillet 2022

**BACS PRO - MENTIONS COMPLEMENTAIRES NOS PROPOSITIONS**  
Juin 2022

**NAO ou AVENTANT à la CONVENTION PS\***  
Le 19 mai 2021

**Augmentation des Salaires!**  
Le 21 février 2022

**Accord INFLATION**  
Le 24 mars 2022

**Ce que l'on a obtenu à ce jour :**

- Augmentations planchers pour tous (50€ en 2019, 50€ en 2020, 130€ pour 2022)
- Augmentation et intégration PUA
- Primes anglais Logistique
- N5 TSP
- ...

... Liste non exhaustive à suivre

L'UNSa Aérien SNMSAC porte toujours vos revendications dans les instances adéquates de l'entreprise et ce, indépendamment de la période.

Il est plus que temps que la direction d'Air France prenne en compte les demandes des salariés.

**Vos élus et représentants UNSa Aérien AF sol.**

Rejoignez l'UNSa Aérien SNMSAC

